29e ANNEE. — N° 47 | 5 CENTIMES LE NUMERO. | SAMEDI 27 AVRIL 1889.

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse.*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 27 Avril

LES CHEMINS DE FER
DANS LES DÉPARTEMENTS

Les chemins de fer à voie étroite et les tramways à vapeur sur routes sont plus que jamais à l'ordre du jour, car il est incontestablement reconnu que par l'économie réalisée sur les frais de transport et par tous les avantages inhérents aux voies de communication faciles et promptes, c'est un excellent moyen pour développer la richesse publique, tout en améliorant la situation de certaines contrées éloignées des centres de population.

Dans une des dernières séances de la Chambre des députés, M. Gay, directeur général, a expliqué en termes précis la nécessité d'apporter des économies dans l'exploitation du réseau secondaire de nos lignes de chemins de fer, tout en donnant satisfaction aux intérêts des populations ; il a démontré que pour atteindre ce but des modifications sensibles s'imposaient au mode d'exploitation suivi jusque-là et il a ajouté que parmi les moyens à l'étude, celui qu'il avait l'intention de faire accepter prochainement, consistait dans l'organisation de trains qu'il a appelé : « trains légers ».

Ce discours renfermait tout un programme dont la réalisation se poursuit sans cesse.

Et tout récemment nous apprenions que les départements dans lesquels des lignes de chemins de fer à voie étroite avaient été décidées, seraient autorisés cette année à en assurer promptement l'exécution.

Messieurs les conseillers généraux, dans leur session prochaine, vont donc avoir à prendre de fermes et sérieuses résolutions à cet égard.

Dans certains départements, sans doute ceux où les intérêts personnels ou de clocher diminuent l'intérêt général, ces questions courront encore le risque d'être indéfiniment ajournées, mais dans les autres (les plus nombreux), et dans le Lot en particulier, nous gardons l'espoir que chaque conseiller général comprendra que la prospérité amenée d'une manière incontestable, par un ensemble de lignes de chemins de fer à voie étroite et tramways à vapeur sur routes, si elle ne se répand pas avec une proportion égale dans son canton, n'en constitue pas moins une raison suffisante pour qu'il s'empresse d'apporter le concours de sa voix.

Les nombreuses objections qui se produisent au sein de ces assemblées, alors qu'il s'agit d'examiner les propositions faites par les demandeurs en concession, s'appliquent plus particulièrement aux garanties morales et pécuniaires présentées par ceux-ci, aux dépenses totales de la construction et aux conditions de l'exploitation.

Avant qu'un département traite avec un demandeur en concession, il est en effet de la plus vulgaire prudence qu'il le connaisse et qu'il sache si, en dehors de son honorabilité et de sa situation personnelle, il possède encore les moyens nécessaires pour assurer l'exécution entière et complète de ses engagements.

Assez souvent, trop souvent même, un demandeur se présente seul et pour peu qu'il jouisse de certaines faveurs ou qu'il ait l'appui de personnes influentes, il obtient la concession, mais à la condition toutefois de constituer dans un délai quelconque une société au capital nécessaire qu'il devra faire agréer d'abord par le département, puis au conseil d'Etat et enfin au ministère des travaux publics.

Quelquefois ce demandeur concessionnaire porte tout simplement à une société, déjà agréée par les pouvoirs publics, la concession qu'il vient d'obtenir.

En tout cas, le département est obligé d'attendre, ou la constitution de la société à former, ou l'acceptation de celle déjà en fonctions.

De là, des lenteurs ne répondant pas à la situation actuelle, puisqu'il s'agit d'aller vite.

D'un autre côté, si les départements et concessionnaires tiennent à rester dans les termes stricts de la loi de 1880, les dépenses de premier établissement sont augmentées dans des proportions considérables par les frais de constitution de société et par ceux d'émission d'actions et d'obligations.

Pour assurer l'existence d'une concession, sans grever outre mesure le département qui l'obtient et ménager les finances de l'Etat qui lui vient en aide, comme aussi sans négliger le soin à apporter à la construction de la voie et à la solidité du matériel, il est indispensable de réduire autant que possible les dépenses de premier établissement.

De même qu'il est non moins indispensable d'intéresser le rétrocessionnaire à l'exploitation, afin qu'il cherche à développer le trafic de la ligne.

Le système de la garantie d'intérêt résultant de la loi de 1880, doit être donc abandonné comme étant beaucoup trop onéreux, pour être remplacé par le suivant plus simple, partant plus prompt et qui réunit, en outre, l'exécution des conditions précitées.

Faire construire par le département l'infrastructure de la voie.

Laisser au concessionnaire la construction de la superstructure ainsi que la fourniture du matériel, moyennant un prix forfaitaire kilométrique.

Et assurer, par une formule, au concessionnaire les frais d'exploitation, en stipulant un partage de bénéfices entre celui ci et le département.

Quant au payement, il aura lieu au moyen d'un emprunt fait directement par le département, ou par la création d'obligations acceptées pour un prix ferme par le concessionnaire qui, en échange, versera les fonds dans les caisses du département.

**

INFORMATIONS

Les élections générales

Le *Rappel*, tenant pour certain que la Chambre ne verra pas abréger son mandat par une dissolution et qu'elle arrivera au terme de son existence qui doit prendre fin le 14 octobre prochain, examine la question de savoir à quelle époque devront avoir lieu les élections pour la formation de la nouvelle Chambre. Il conclut que les élections générales ne pourront avoir lieu, au plus tôt, avant le 9 septembre et au plus tard après le 13 octobre. Le gouvernement aura la faculté de choisir pour date de convocation tel dimanche qui lui plaira entre ces deux dates.

Les Conseils généraux

C'est lundi prochain que s'ouvre la session de Pâques des Conseils généraux. Cette session ne devrait durer, suivant l'usage, qu'une huitaine de jours au plus ; mais cette fois-ci, elle aura une durée plus courte à cause des fêtes du centenaire de 1789 et l'inauguration de l'Exposition.

On sait qu'à cette session d'avril, les bureaux des Conseils généraux ne sont pas soumis à la réélection. Ce sont les bureaux élus au mois d'août de l'année précédente qui restent en fonctions. Il n'y a donc pas lieu de s'attendre à ce que des discours politiques soient prononcés à l'occasion de cette réunion. La seule question intéressante qui paraît devoir être soulevée dans les Conseils généraux, c'est celle de la participation des départements à la fête du 5 mai par des réjouissances locales. Selon toutes probabilités, les préfets demanderont aux assemblées départementales de voter les fonds pour couvrir les frais des fêtes qui seront célébrées dans la ville de leurs ressorts respectifs.

La Haute Cour de justice

La commission d'instruction de la Haute Cour de justice n'a entendu, jusqu'à présent, aucun témoin. Elle continue le dépouillement des dossiers.

Perquisitions

Les journaux boulangistes disent que le commissaire Clément a reçu onze nouveaux mandats de perquisitions.

Le Clergé de Versailles

Le *Siècle* affirme que le clergé de Versailles assistera à la fête commémorative de l'ouverture des Etats Généraux.

L'Exposition

Le bruit court — mais il mérite confirmation — qu'après l'ouverture de l'Exposition, le 6 mai, les portes seraient fermées au public jusques à fin mai.

L'Adresse à M. Boulanger

Voici le texte de l'adresse remise par les Français habitant Bruxelles à M. Boulanger, au moment de son départ :

Mon général,

La Belgique a expulsé Victor Hugo et le comte de Chambord. Elle vous expulse aussi

Elle nous devait bien cela à nous, Français, qui réchauffons dans le sein de la patrie près de 300,000 Belges. Elle devait bien cela au suffrage universel ; allons, Belges, de Roubaix, de Tourcoing, de Lille et de Paris ! pensez aux conséquences des agissements auxquels vient de se décider votre gouvernement.

Ceux qui, en Belgique, réclament l'établissement du suffrage universel, qui prétendent lutter pour la liberté de vivre, pour la liberté d'écrire et de penser, ceux qui arborent les couleurs d'un faux libéralisme ne craignent pas de travailler, la main dans la main, avec les ministres de ce soi-disant républicain qui s'appelle Carnot. Ils ne craignent pas de se faire les séides de ces ministres hors la loi, de ces serviteurs à gages rompus aux plus viles besognes de l'immonde Ferry, en un mot, de tous ceux qui écrasent la liberté, dénoncent et enchaînent le suffrage universel.

La Belgique insulte aujourd'hui non pas votre personne, mon général, mais un million de Français qui, par leurs votes libres et indépendants, ont tenu à acclamer les premiers le futur élu de la nation. En octobre prochain, nous la verrons se couvrir la face rougissante de l'action honteuse qu'elle perpètre en ce moment. Consolez-vous, ami ; vous emportez votre bagage politique dans un pays qui a la force et le courage de protéger les proscrits. Chez ceux-là, au moins, l'action des bandits qui détiennent le pouvoir en France n'aura pas d'effet, alors qu'en Belgique on tremble devant eux.

Quant à vous, mon général, dont la popularité est si grande, la persécution dont vous êtes l'objet aujourd'hui ne fait qu'ajouter un fleuron à votre couronne de martyr. Partout où vous irez, nos cœurs vous suivront. Partout où vous parlerez, nos oreilles vous entendront. Partout où vous écrirez, nos yeux vous liront. Nous ne vous disons pas adieu, mais au revoir.

Vive la France ! Vive la liberté ! Vive la République nationale ! Vive le général Boulanger !

Le général s'est borné à remercier ceux de ses compatriotes qui, en lui remettant cette adresse, avaient tenu à le saluer à son départ.

Londres, 25 avril.

Parmi les personnes qui attendaient M. Boulanger à la gare de Charing-Cross se trouvait son cousin germain, M. Griffiths.

On dit qu'en recevant, demain, à l'hôtel Bristol, les journalistes, le général prononcera un discours.

On a beaucoup remarqué l'absence de la police autour de la gare, bien que la foule fût très nombreuse, et que la voiture du général ait eu beaucoup de peine à se dégager. A peine le général et ses amis étaient-ils arrivés à l'hôtel, qu'un brouillard épais a plongé Londres dans une complète obscurité ; le gaz a dû être allumé ; il n'était pas 3 heures et demie.

La traversée a été épouvantable jusqu'en vue de Douvres. Pluie très violente. Le navire embarquait d'énormes paquets de mer. Le pont n'était pas tenable.

Avant l'arrivée à Douvres, le capitaine a fait arborer le drapeau français, ce qui ne se fait que pour les souverains. Les passagers se sont découverts.

Boulanger à Londres

Dans quelques clubs militaires de Londres, les amis de Boulanger se proposaient de le recevoir comme membre honoraire, mais la proposition a été mal accueillie.

Il est probable que les amis de Boulanger n'insisteront pas.

Avertissement sans frais

Par ordre du gouvernement anglais, un délégué du *Foreing-office* s'est rendu auprès de M. Boulanger pour lui faire connaître à quelles conditions son séjour pourrait être toléré en Angleterre.

Un interview

Un reporter du *Morning Post* prétend avoir déjà pu interviewer le général Boulanger à l'hôtel Bristol.

Le général a rappelé sa dernière visite à Londres, qui remonte en 1851 : année de la grande exposition. Mais c'est le terrain politique que le journaliste anglais voulait aborder. Le général s'y est prêté volontiers. Son interlocuteur lui ayant demandé à qu'elle époque il comptait retourner à Paris, il a répondu sur un ton d'absolue confiance : « Dans six mois ! » Le général a ensuite exposé les chances du boulangisme aux prochaines élections ; il compte sur le succès dans 68 départements ! ! ! !

Le journaliste anglais lui ayant demandé s'il avait l'intention de lancer un nouveau manifeste, il a répondu : « Non, pas tout de suite ». Il a ajouté toutefois qu'il tenait beaucoup à faire savoir qu'aucun décret d'expulsion n'avait été pris contre lui par le gouvernement belge et que son départ de Bruxelles etait un acte purement volontaire.

Le *Standard* salue dans les termes suivants l'arrivée du général Boulanger à Londres :

Le général, dit le journal conservateur, est une nouveauté, un jouet pour la société londonienne, un sujet inédit de curiosité pour les badauds des rues. Il est entendu qu'il sera le lion du jour, qu'il sera fêté et courtisé. A cela, il n'y aura pas grand mal ; mais il serait vraiment pitoyable que sa vanité et les aspirations exagérées de ses partisans trouvassent de quoi se satisfaire dans des manifestations populaires qui, étant données les circonstances où elles se produisent, manquent de dignité et sont hors de propos. Pour parler franchement, on attend du général qu'il s'abstienne de ce qui serait de nature à créer des ennuis au pays dans lequel il est venu s'implanter.

Il faudra qu'il renonce à toute idée de faire ouvertement de Londres sa base d'opérations pour comploter contre l'existence de la République française. Agir autrement serait abuser gravement du droit d'asile dont nous faisons bénéficier tout le monde, et nous nous exposerions au juste ressentiment des gouvernements étrangers, si nous permettions que notre sol fût pris pour le point d'appui, pour un levier au moyen duquel les intrigants et les ambitieux tentent de renverser les institutions de leur pays.

Le Comptoir d'Escompte

Les administrateurs provisoires du Comptoir d'Escompte ont signé dans la matinée l'acte constitutif du nouveau Comptoir d'Escompte, qu'ils doivent soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires.

Noces d'argent du comte de Paris

Toutes les notabilités orléanistes iront prochainement à Richmont, à l'occasion des noces d'argent du comte de Paris.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Fêtes du Centenaire
A CAHORS

PROGRAMME
DU 5 MAI 1889

GRANDE KERMESSE
SUR LE COURS FÉNELON

Ouverture de la Kermesse, à 2 heures de l'après-midi, par les Autorités et la Commission des fêtes. Cette ouverture sera annoncée par trois salves d'artillerie.

Tir National

A ce tir, seront affectés 10 grands prix, parmi lesquels un fusil Lefaucheux, une coupe et divers objets, avec médailles, aiguillettes et diplômes. Les personnes qui veulent participer au tir national peuvent se faire inscrire à la Mairie de Cahors jusqu'a 3 mai. Le coût du carton est fixé à 1 fr.

Exercices gymnastiques, Assauts d'armes

Ces exercices seront organisés par les soins de la Société des Sauveteurs du Lot.

Courses de Vélocipèdes

1° Course réservée pour les membres du Véloce-club Cadurcien ; 2° Course régionale : bicycles ; 3° Course régionale : tricycles et bicyclètes ; 4° handicap.

Petites boutiques

Elles seront tenues par de jeunes fillettes et une **Contemporaine** de la Révolution de 1789, madame Catherine Pelet, née à Cahors en 1787.

Les visiteurs de la Kermesse trouveront dans ces boutiques une foule d'objets intéressants et utiles, à des prix dérisoires de bon marché — Vente de médailles commémoratives.

Jeux divers et spectacles forains

Durant la fête, l'Orphéon de Cahors et la musique Cadurcienne, qui veulent bien prêter leur concours, se feront entendre à diverses reprises.

FÊTE DE NUIT

Le soir, à 8 heures, la fête de nuit commencera par une illumination générale de la Kermesse.

Chœurs chantés par l'Orphéon et morceaux exécutés par la musique Cadurcienne.

Grand bal champêtre

Distribution des prix et récompenses aux vainqueurs du tir national, des courses de vélocipèdes, de l'assaut d'armes et des exercices gymnastiques.

Buvettes, grand casino et jeux divers

Les prix d'entrée de la Kermesse ont été fixés à 0, 25, 0, 50 et 1 fr. par personne. A chacune des trois portes spéciales donnant accès dans la Kermesse, correspondra un des prix ci-dessus. Une fois dans l'intérieur tout le monde, du reste, sera confondu et, quel que soit le prix payé, tous les visiteurs auront les mêmes droits. La Commission a voulu faire une fête véritablement populaire et elle a pensé que chacun n'y devait contribuer qu'en raison de ses ressources.

Les visiteurs sont juges de ce qu'ils doivent faire et choisiront eux-mêmes l'entrée qui leur conviendra.

Les personnes qui auront payé 1 fr. d'entrée recevront un ticket donnant droit à une chaise.

Le 5 mai, à 8 h. du matin, une distribution de pain sera faite aux indigents.

L'ÉMIGRATION

A l'occasion de la note officielle publiée, il y a quelques jours, par M. le préfet de l'Aveyron, note qui n'est peut-être pas tout-à-fait étrangère à la circulaire adressée aux préfets par M le ministre de l'intérieur, un collaborateur de la *Dépêche* a fait une enquête à Decazeville (Aveyron), touchant cette importante question et voici le résultat de ses consciencieuses investigations :

Decazeville, 22 avril 1889.

Les quelques ouvriers qui sont rentrés d'Amérique se plaignent amèrement des mécomptes qu'ils ont éprouvés, tant dans leur voyage que pendant leur séjour dans la République argentine.

Leur voyage, ils ont dû l'accomplir dans des conditions d'autant plus pénibles pour eux, que les agents d'émigration, à qui ils attribuent la responsabilité de toutes leurs souffrances, leur avaient promis qu'ils jouiraient pendant leur trajet de tout le confortable que l'on peut désirer, notamment d'un bon lit, d'une bonne nourriture, et, en cas de maladie, de tous les soins médicaux que réclamerait leur état.

Au lieu de cela, ils ont été continuellement mal couchés, mal couverts, encore plus mal nourris et parqués dans les recoins les moins aérés et les plus malpropres du paquebot.

Une fois arrivés à Buenos-Ayres, car c'est dans cette ville que les entreprises d'émigration conduisent tous leurs clients, ceux-ci n'ont plus qu'à se caser comme ils peuvent. Ces émigrés se divisent en trois principales catégories.

Ceux qui n'ont point de ressources, ne connaissent aucun métier et n'ont jusqu'à ce moment que fait celui de mineur, de terrassier ou de manœuvre.

Celle-là est malheureusement la plus nombreuse.

Il y a ensuite celle des émigrants qui connaissent un art ou une industrie quelconque, celle du menuisier, du forgeron, du charpentier, etc.; enfin, la troisième se compose de ceux qui ne connaissent pas précisément de travail spécial mais qui ont vendu leur bien en France avant de partir et ont emporté dans le Nouveau-Monde toutes leurs ressources, bien décidés à les augmenter vite ou à mourir à la peine.

Or, l'avenir réservé à ces trois catégories d'émigrants est tout à fait différent, et voilà pourquoi il faut absolument distinguer les situations pour se rendre un compte exact des causes qui font que la destinée des uns est nécessairement différente de celle des autres.

Les premiers, ceux qui n'ont ni ressources ni talent d'aucune sorte, ne trouvent guère à se caser en ville comme domestiques, ceux-ci n'étant guère pris que parmi les négresses ou les jeunes nègres.

Quant à entrer dans le commerce et dans l'industrie, la chose leur est très difficile, l'industrie étant encore naissante à Buenos-Ayres, et se bornant à peu près à la préparation du tabac et à la fabrication des savons et des cuirs, mais les ouvriers chinois, qui travaillent d'ailleurs à meilleur marché que les français, sont de beaucoup préférés à ceux-ci par les industriels et les commerçants du pays, de telle sorte que les pauvres français ne sont acceptés ni dans les magasins ni dans les usines et se voient réduits à aller demander du travail, comme journaliers, aux agriculteurs de la banlieue ou à entreprendre comme colons, la culture d'une propriété à usufruit.

Dans le premier cas, leur situation est bien précaire : la journée de l'ouvrier des champs ne se paie qu'un douro (5 fr.). Mais dans ces contrées, où l'argent a beaucoup moins de valeur qu'en France, un douro n'équivaut guère qu'à 1 fr. ou 1 fr. 30 ici, c'est-à-dire moins qu'il ne faut pour vivre, même en se privant de tout ce qui n'est pas absolument nécessaire.

Quant à entreprendre une culture à mi-fruit, c'est une opération peu avantageuse pour le colon, parce que la culture à mi-fruit n'existe pas en Amérique telle qu'elle est en France. En effet, ce n'est pas la moitié du produit, comme ici, mais bien les deux tiers que le colon doit là-bas au propriétaire.

On le voit donc, le sort de l'émigrant français qui arrive à Buenos-Ayres sans avances et sans autres ressources intellectuelles que ses bonnes intentions, est un sort lamentable, et il lui faut des chances extraordinaires pour qu'il n'ait pas à regretter dès le lendemain de son arrivée sur le continent, la mauvaise inspiration qu'il a eue de quitter le sol natal.

Les émigrants de la deuxième catégorie, celle des artisans capables, intelligents et travailleurs peuvent bien éprouver quelques ennuis dans le début de leur séjour à Buenos-Ayres, mais pour peu qu'ils aient de l'énergie et de la constance au travail, ils se font bientôt apprécier et finissent par arriver, sinon à la fortune, du moins à une position comme ils en auraient peut-être plus difficilement trouvée une en France.

Ceux-là sont bien, de tous nos compatriotes, les seuls qui, en partant pour le Nouveau-Monde ont quelque chance de pas trop s'en repentir.

Les émigrants de la troisième catégorie, ceux qui emportent par delà les mers le produit de la vente de tout ce qu'ils possédaient en France, et vont jouer leur dernière carte dans le pays des pampas, à moins de bonheurs absolument imprévus et sur lesquels ils n'ont pas le droit de compter, ont bien neuf chances sur dix pour y laisser jusqu'à leurs derniers sous, surtout si, comme il arrive fréquemment, ils se lancent dans l'agriculture.

Comme il arrive souvent, disons-nous.

Et, en effet, la première idée qui vient à l'esprit de tout européen, lesté de quelque argent, qui débarque dans le pays, est d'acquérir une belle surface de terre, de cette terre productive et féconde qui ne coûte presque rien, quand elle est en pleine campagne, et de se mettre à l'exploiter.

Mais si la terre est féconde, elle est extrêmement difficile à cultiver par suite de l'absence absolue de voies de communication et du dépeuplement des campagnes; le transport des produits à la ville est extrêmement difficile et onéreux. Le climat est malsain, l'eau potable est impure et dangereuse. Le choléra, les fièvres intermittentes déciment continuellement la population, et les épizooties déciment les bestiaux. Enfin, il n'y a point de sécurité ni pour les personnes, ni pour la propriété. Une espèce de banditisme auquel s'associe souvent la police indigène, infeste le pays, et le colon, transplanté dans ces parages inhospitaliers, ne tarde pas à se voir ruiné et à soupirer après le retour dans la patrie, cette patrie qu'il n'avait pas d'ailleurs quittée sans y laisser comme un grand lambeau de son âme...

Le bassin houiller de Decazeville est peut-être de tous les pays de France, celui qui fournit le plus grand nombre d'émigrants, c'est-à-dire de dupes et de victimes. La presse a le devoir de s'associer à la campagne entreprise par le gouvernement et de dire toute la vérité sur le triste sort qui est réservé aux émigrants.

Conseil général

Le conseil général du Lot se réunira à la préfecture, lundi, 29 avril, date de l'ouverture de la première session ordinaire de 1889. Les mandats de 15 des membres de l'assemblée départementale seront expirés après cette session et il devra être procédé à de nouvelles élections avant la session d'août.

Les cantons du département du Lot qui auront à réélire leurs conseillers sont : Castelnau, Catus, Lauzès, Limogne, Luzech, Montcuq, Bretenoux, Cajarc, Lacapelle-Marival, Saint-Céré, Gourdon, Labastide-Murat, Martel, Payrac, Saint-Germain.

Le Pont Valentré à l'Exposition

L'administration des ponts et chaussées vient d'expédier à Paris un plan en relief du pont Valentré. Cette réduction de notre plus intéressant monument du Moyen-Age, dressée à l'échelle de 5 millimètres par mètre, est appelée à figurer à l'Exposition.

Nous espérons bien que ce travail, admirablement réussi par M. Calmon, nous reviendra après l'Exposition et qu'il trouvera sa place dans notre musée.

Mosaïque

Une nouvelle mosaïque vient d'être mise à jour dans la rue de la Chartreuse. C'est en creusant, dans un jardin, pour établir les fondations d'une maison, que les ouvriers ont mis à découvert le pavé romain dont une partie seulement est visible, mais qui paraît avoir de vastes dimensions. Cette mosaïque ne comprend que des dessins géométriques très simples, elle est composée de cubes noirs et blancs.

Dans les mêmes fouilles, on a également trouvé quelques restes d'anciens fûts de colonnes d'un très fort diamètre.

LES PRÉVOYANTS DE L'AVENIR

La Société des Prévoyants de l'avenir affirme de plus en plus par toute la France, son extrême vitalité.

Elle occupera à l'Exposition universelle la place d'honneur parmi les sociétés de prévoyance, et son magnifique tableau, confié au pinceau de M. Blanchon, artiste bien connu, redira d'une façon saisissante les phases diverses de l'œuvre du trop modeste Chatelus, son fondateur : La création des Prévoyants; la fête du 1er million; Les résultats !

Nous avons vu ce tableau, il est vraiment grandiose comme conception et comme exécution.

En quelques années, 100,000 citoyens sont venus se grouper sous la bannière de la Société, et moyennant le faible versement de 1 fr. par mois, ils mettent leurs vieux jours à l'abri du besoin.

495 sections sont déjà en plein fonctionnement dans toutes les villes de France, et **3 millions** forment à cette heure le capital de cette vaste association fraternelle, qui date à peine de quelques années.

C'est un résultat magnifique. C'est un succès sans précédent.

Aussi de toutes parts les sections affirment-elles leur prospérité par des fêtes qui apprennent à connaître la société des Prévoyants et augmente sa popularité.

* * *

On écrit de la Rochelle :

Lundi, à une heure, une cavalcade organisée par les Prévoyants de l'Avenir faisait son entrée en ville : Cette fête, favorisée par un soleil printanier, depuis longtemps désiré, avait attiré une grande partie de la population de la ville et des environs.

* * *

On écrit de Bordeaux :

« Le bureau de la 382e section (La Bastide-Bordeaux) invite ses sociétaires à assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 25 courant, à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la section, avenue Thiers, 2, à seule fin de former une commission pour le festival qui doit avoir lieu dans le courant de mai, dans l'établissement du grand-Monrepos.»

L'ÉLECTRICITÉ

Ce ne serait pas, nous le supposons du moins, émettre une trop grande prétention que de dire que les membres des deux commissions des finances et des travaux du Conseil municipal, qui s'occupent de la question de l'électricité soumise à cette assemblée, pourraient nous lire sinon avec plaisir du moins avec intérêt.

Nous nous proposons aujourd'hui de parler de l'électricité au point de vue de l'éclairage des appartements. Les avantages de ce mode sont des plus appréciables et des plus variés. Mais comme nous ne ferions nous-même qu'une énumération incomplète, nous préférons laisser la parole à M. Precce, le savant électricien du *Post-Office*.

Après avoir indiqué comment il fallait établir les moteurs à gaz, les dynamos, les accumulateurs, les conducteurs, les lampes à incandescences et tous les appareils accessoires, M. Precce ajoute : « Si maintenant nous mettons en regard d'un supplément de dépense d'installation la valeur d'une lumière fixe, de la pureté de l'air, de la suppression de la chaleur, des allumettes, de la bougie et de l'huile, le bien-être des gens, la conservation des peintures, des motifs de décoration et des livres, la propreté, la gaieté, la santé, c'est-à-dire la prolongation de l'existence, il n'y a pas à chercher de quel côté doit pencher la balance. »

Voilà ce que M. Precce disait dans une conférence faite à la *Société des Arts* de Londres. Il serait difficile, comme on voit, d'énumérer mieux et plus complètement les avantages que présente la lumière électrique sur les autres modes d'éclairage, jusques et y compris la prolongation de l'existence.

Tout le monde est d'accord sur les inconvénients du gaz dans les appartements; il vicie l'air et détériore rapidement les tentures et le mobilier; mais on croit, généralement, que l'huile ou la bougie sont inoffensives. C'est là une erreur des plus graves, car à lumière égale, la bougie, l'huile, le pétrole, etc., consomment une plus grande quantité d'oxigène que le gaz lui-même et l'atmosphère où ces matières servent à l'éclairage, devient bientôt des plus pernicieuses.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs, quels qu'ils soient, sur ce fait et, notamment, les élus de la cité qui s'occuperont de la chose au Con-

---

253 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

XXV

COMME QUOI LE SANGLIER, FORCÉ DANS SA BAUGE, FIT TÊTE A LA MEUTE, ET FUT ENFIN RÉDUIT AUX ABOIS.

— Je ne vous demande que quelques minutes de patience; est-ce donc trop, lorsqu'après tant de difficultés vaincues nous touchons enfin au but ?

— Je me résigne; agissez comme vous croirez devoir le faire dans mon intérêt; je le sais, c'est lui seul qui vous dirige; je ne vous blesserai plus par mes folles violences.

— Bien, mon ami, dit Julian en lui tendant la main, vous êtes un homme !

— Merci de la leçon, mon ami, dit le jeune comte avec un sourire triste en lui serrant affectueusement la main.

Tout était oublié dans cette chaleureuse étreinte de deux cœurs généreux.

— Si y a du bon sens à jacasser comme ça ! grommelait le bandit en haussant les épaules; si ça servait à quelque chose, encore ?...

— Approche ! lui dit Julian.

— A vos ordres ! répondit-il.

— Reste-t-il encore quelque chose d'honnête en toi ? lui demanda Julian en fixant sur lui son regard d'aigle; réponds franchement, tu t'en trouveras bien.

Le bandit sembla hésiter un instant; mais prenant tout à coup son parti :

— Eh bien, dit-il, puisque vous y tenez, voilà : je suis ribotteur à mort, couleuvre comme y a pas, j' peux pas travailler, c'est pus fort que moi, faut que j' noce ! Voleur, oui, faut ben vivre; mais assassin, jamais ! V'là pourquoi qu'on m'appelle la Venette. Tuer dans une batterie, en défendant ma peau, c'est aut' chose; j' vois rouge quand j' suis trop éméché, mais j'assassine pas. A jeun, j' suis pas pus méchant qu'un haneton ; j' ficherai pas tant seulement une calotte à un crieri ; mais quand j' suis bu, je m' connais pas; faut que j' bûche, car j'ai d' l'atout, ajouta-t-il en montrant sa carrure d'athlète, c' qui fait que, dame, quand je tape, j' fais des malheurs; v'là ma philiographie, vrai, foi d'homme !

— C'est bien, je te crois; veux-tu gagner trente mille francs ? lui dit *ex abrupto* Julian qui ne l'avait pas perdu un instant de vue.

— Hein ! comment qu'vous dites ça, mon général ?... Si j'veux gagner trente mille francs ? s'écria-t-il tout ahuri.

— Oui; veux-tu gagner trente mille francs ?

— J' crois bien, c' te bêtise ! même plus, si ça peut vous être agréable. Censément, qué qui faut faire pour ça, dites un peu voir, hein ?

— M'obéir aveuglément.

— J' veux bien; c'est pas difficile.

— M'aider à sauver la jeune dame que toi et tes complices vous avez enlevée il y a deux jours.

— J' demande pas mieux. J' lui en veux pas, moi, à c'te mignonne fillette, qu'est tout plein gentille.

— Et la défendre si je te l'ordonne.

— Et j'aurais trente mille francs, de vrai ?

— Je t'en donne ma parole.

— Ça m'va ! C'est plaisir de s'bûcher pour trente mille francs !

— Détachez cet homme, Charbonneau, et rendez-lui ses armes.

Le canadien obéit.

— Merci, et sans rancune, dit en riant le Venette dès qu'il fut libre.

— Maintenant, dis-moi combien il y a de monde ici.

— Une quinzaine de larbins mais tous feignants qui saignent déjà du nez : rien à craindre de leur part.

— Qu'est-ce que c'est, que ce Trocadéro dont tu m'as parlé ?

— Un carrefour de carrières, situé juste sous le Trocadéro.

— Et il y a des hommes dans ce carrefour.

— Oui, une vingtaine, et peut-être plus, si les autres ont rappiqué; des pratiques finies !... c'est Fil-en-Quatre qui doit les commander, un maigriot qu'est mauvais comme une teigne.

— C'est ton ami, ce Fil-en-Quatre ?

— Mon frangin intime, les cinq doigts de la main, quoi !

— Hum ! s'il fallait le tuer ?

— Dam ! tant pis pour lui ; les affaires sont les affaires; trente mille francs ne se trouvent pas tous les jours dans la poche d'un sergent d' ville, pas vrai ? Faut gagner sa braise tant pis pour celui qu'étrenne; Fil-en-Quatre m'en ferait autant s'il était à ma place et moi à la sienne ; c'est réglé ça !

— Allons, je vois que je puis compter sur toi ; conduis-toi bien, et tu ne le regretteras pas; à présent, dis-moi comment je pourrai parvenir jusqu'à la jeune dame ?

— C'est pas malin ; poussez l' bouton qu'est là, dans c'te rosace, et une porte s'ouvrira subito ; une vraie féerie, quoi ! c'est pire qu'aux Délass'-Com' !

— Bien; reste ici et attends mes ordres.

— Oui, mon maître.

— Surtout, fais bonne garde, et avertis-moi au premier bruit suspect.

— Soyez calme; c'est entendu.

— Restez, vous aussi, Charbonneau ; peut-être ne serez-vous pas trop de deux, dit-il au Canadien en lui lançant un regard d'intelligence que celui-ci comprit.

— Allez, monsieur, ne vous inquiétez de rien, repondit le chasseur.

— A présent, venez, cher comte, dit Julian au jeune homme ; je crois que nous causerons une agréable surprise à votre charmante fiancée.

— Pauvre Vanda ! murmura le jeune homme avec passion, je vais donc enfin la revoir !

GUSTAVE AIMARD (*A suivre*).

seil municipal, parce qu'ils ont charge d'âmes. Pour bien fixer les idées à ce sujet, nous allons donner un tableau établi par un hygiéniste des plus distingués, M. Hammont, sur les quantités d'air vicié, d'oxigène consommé et d'acide carbonique produit pendant une heure, pour une intensité d'environ douze bougies, par différentes substances employées couramment dans l'éclairage des appartements.

Mode d'éclairage	Oxigène consom. en litres	Acide carb. en litres	Air vicié en litres	Calories dégag.
Electr. p. incandesc.	0	0	0	34
Au gaz	95	56	450	550
A l'huile	130	94	675	580
Au pétrole	170	121	931	823
Essence minérale	180	130	940	830
A la bougie	240	175	1240	940
A la chandelle	34	245	1650	1260

La lumière électrique par incandescence est donc la seule qui ne consomme pas d'oxigène, la seule qui ne produise pas d'acide carbonique. Son manque de dégagement de chaleur est un avantage en été, et il n'a d'autre inconvénient en hiver que d'augmenter les frais de chauffage de l'appartement.

Aussi ne conseillons-nous pas l'électricité à ceux qui veulent réaliser une économie de chauffage par l'éclairage, et nous contentons-nous d'en faire ressortir, avec la facilité d'emploi, la propreté exceptionnelle et la parfaite innocuité.

C'est par ces considérations purement hygiéniques que nous terminerons cet article, en demandant, comme M. Hammont, à tous ceux qui s'intéressent à la santé publique et, par conséquent, à l'avenir de la Patrie, — qu'elle est la mère qui donnerait à son enfant une nourriture qu'elle saurait dangereuse pour sa santé parce qu'elle l'aurait à meilleur compte ?

Et cependant c'est ce que l'on fait tous les jours en nous laissant les anciens modes d'éclairage et en laissant de côté l'électricité.

Un Contribuable.

Nécrologie

M. l'abbé Cros, vicaire de Saint-Germain et neveu de M. Cros, curé doyen de ce canton, est mort, emporté par une cruelle maladie de poitrine.

Acte de probité

M. Delpech, huissier à la préfecture, ayant trouvé une boucle d'oreille en or sur la voie publique, s'est empressé de la déposer au bureau de police où elle est tenue à la disposition de la personne qui l'a perdue.

M. Delpech est coutumier du fait. A deux ou trois reprises nous avons pu relever à son actif des actes de probité semblables.

Arrestation

La police a mis en état d'arrestation le nommé Drouilly, Justin, 42 ans, journalier, natif de Claret (Aube), prévenu de vagabondage et de mendicité. Cet individu a déjà subi neuf condamnations.

Grivèlerie

Le nommé Antoine Annet est un griveleur incorrigible. Arrêté mardi, pour s'être fait servir à manger sans payer, bien entendu, chez le sieur Ayot, restaurateur, il était relâché mercredi matin par le commissaire de police, qui, tout en adressant à son prisonnier une verte admonestation, lui remettait un bon pour aller prendre des aliments au bureau de bienfaisance.

Mais Annet connaît l'ordinaire des plus simples du Bureau de bienfaisance, et, le désir de bien dîner ne lui faisant tenir aucun compte de l'avertissement qu'il venait de recevoir, il n'a pas hésité à aller s'installer à l'hôtel Raymond, où il s'est fait copieusement servir. Lorsqu'on lui a présenté l'addition s'élevant à 2 fr. 25, Annet s'est contenté de faire remarquer à l'aubergiste qu'il ferait mieux de lui offrir un lit qu'une carte à payer.

Cette réponse n'ayant pas été du goût de l'hôtelier, Annet a été de nouveau arrêté, et il est à craindre pour lui qu'il ne soit pas relâché demain.

Loi Grammont

Le sieur Servat revenait de la gare, mercredi matin, conduisant un cheval attelé à une charette, lorsque, au passage du dangereux caniveau de la rue du lycée, le cheval a eu peur, a failli s'emporter et finalement a si bien fait enrager son conducteur que celui-ci s'est vengé brutalement en lui administrant une telle volée de coups, que la police a dû intervenir et dresser un procès-verbal contre le brutal conducteur.

VALPRIONDE

Le paisible hameau de Moulinbessou a été, hier au soir, émotionné par une odeur de pétrole. C'était une bonbonne qui avait fait explosion chez M. B..., négociant, sans, heureusement, communiquer le feu à l'immeuble. On en a été quitte pour la peur et la perte du liquide.

— Une rixe a eu lieu, en revenant de la foire de Montaigut, entre un individu dont la délicatesse laisse à désirer, à propos de la vente d'un bœuf, faite à un pauvre homme peu intelligent, mais dont la femme défend admirablement ses intérêts, au point que quand son mari donna les 5 fr. que leur réclamait en plus le vendeur, elle lui appliqua un si vigoureux coup de bâton sur le nez, qu'on y verra longtemps les traces.

— La semaine dernière, un jeune garçon de Valprionde, en l'absence de son père, voulant couper un morceau de bois, s'emporta une partie de la main avec le hacheron.

— Les fêtes de Pâques ont été célébrées avec la solennité accoutumées. Les églises étaient remplies de fidèles, et le nombre est bien petit de ceux qui n'ont pas accompli leurs devoirs pascal.

— Nous avons toujours la pluie, toujours le vent du sud-ouest souffle comme en plein mois de décembre. Les travaux de la saison sont en retard de plusieurs semaines ; mais il n'y a cependant encore rien de perdu. Les blés ont un bel aspect et les arbres fruitiers sont tous couverts de fleurs. Si un regain d'hiver ne vient détruire nos espérances, nous aurons une bonne année de fruits.

GOURDON

Notre foire de Pâques, quoique contrariée par la pluie, a été assez belle ; la vente des bœufs s'est faite dans de bonnes conditions, il s'en est vendu jusqu'à 900 fr. la paire ; le cours des bêtes à laine est toujours à la hausse ; les paysans sont satisfaits de la reprise des affaires ; en somme, de tous nos marchés abondamment pourvus, la marchandise a été assez vite enlevée, à la joie de tous.

Aucun exploit de pick-poket ni aucun incident à signaler.

TRA DIVONA

Puisque c'est le printemps et que la feuille pousse à l'arbre de la liberté, nous prenons celle de vous annoncer que le kiosque à musique s'élève à vue d'œil sur l'allée principale du cours Fénelon.

Rassurez-vous, ce n'est pas sans critiques. — Les architectomanes raseurs qui, s'ils savent que la ligne droite est le plus court intervalle d'un point à un autre, se souciant aussi peu que possible de suivre cette ligne droite, pour leur compte, n'attendent pas que l'édifice soit à point pour le démolir à coup de raisonnements le plus souvent déraisonnable.

Ce qui prouve que si l'ouvrage est destiné à mettre à l'abri les musiciens civils ou militaires, il n'est pas lui-même à l'abri de toute discussion et que cette race sans pitié qui s'appelle les critiques, n'attend pas toujours que quelqu'un ou quelque chose en ait mérité quelques-unes, pour les lui octroyer toutes.

Nous ne vivons pas, cela se voit, sous un prince ennemi de la fraude, parce que s'il y a fraude quelquefois nous n'avons pas de prince pour savoir s'il oserait s'en constituer le passionné justicier. Mais nous vivons à une époque bénie où si, comme dans toutes les autres, tout casse et tout lasse, tout passe aussi au grand laminoir de la discussion publique laquelle est souvent privée de toute retenue.

* * *

C'est le printemps, la feuille pousse ; mais les fleurs des marronniers du cours Fénelon ont eu plus de retenue que les critiques dont il s'agit plus haut, ce qui a dû faire naturellement *marronner* les marronniers.

Il est vrai qu'ils ne sont pas obligés comme celui des Tuileries de fleurir le 20 mars, sous peine de déchéance et qu'ils peuvent en prendre un peu plus à leur aise sans la crainte d'ouvrir pour cela l'ère des révolutions laquelle d'ailleurs a pu être close comme les paquets administratifs, par nécessité de fermer...

Si les marronniers cadurciens n'envient pas à leur collègue parisien son exactitude et s'ils ne peuvent pas passer comme lui à l'état de végétal-chronomètre, en revanche, le parisien pourrait leur envier la ramure épaisse et la luxuriante floraison qui s'épanouit en plein soleil méridional au lieu de s'étioler entre les quatre murs d'un monument national.

* * *

Il est vrai que c'est le printemps que la feuille pousse partout ; que c'est la saison où les sentiers se couvrent de verdure et de fleurs, en même temps que de jeunes promeneurs.

La tradition veut qu'à Cahors ces promenades printanières soient inaugurées le lundi de Pâques, qui est le jour où l'on va manger, par groupes, la traditionnelle mais indigeste *coque*.

Cette année, un ciel des plus incléments a contrarié la tradition, et, au lieu du bel azur qu'il nous devait, le ciel a préféré verser sur nous ses plus abondantes cataractes, ce qui a vivement contrarié la jeunesse qui ne sacrifie à l'usage souvent que pour sacrifier à un autre sentiment sur lequel nous ne voulons pas insister. Qu'il nous suffise de dire simplement que pour tel ou telle, certaine fleur de rhétorique amoureuse, prête à éclater en plein soleil, a dû rester dans la serre de son cœur qui n'aurait pas mieux demandé que de lui donner la liberté.

Mais on pourra se rattraper. C'est le printemps, c'est-à-dire la saison des sublimes extases dans les plaines reverdies ; celle où la nature entière doucement enveloppe l'âme comme dans un manteau de poésie et d'amour.

UN FLANEUR.

P. S. et avis. — Il est fait assavoir à M. Véloceman que *le flâneur* n'a pas plus à se préoccuper de ses attaques épistolaires que de ses attaques de nerfs... s'il en a. En signalant le danger que font courir au public les vélocipédistes inexpérimentés, nous avons cru remplir un devoir. Cela ne convient pas à M. Véloceman, c'est vraiment grand dommage.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS
du 20 au 27 avril 1889

Naissances.

Mercier François, Caserne d'Infanterie.
Desprats Jean, rue de la Merci, 11.
Maurin Angéla, rue de l'Abreuvoir, 7.
Cavanié Eloi, rue du Château, 22.
Gimbert Marthe, rue du Lycée, 5.

Décès.

Mention Marc, 50 ans, rue Brives, 36.
Sirayjol Louise, 66 ans, rue de l'Université, 23.
Pomié Marguerite, 86 ans, au Payrat.
Liauzu Anne, 53 ans, rue de la Liberté, 31.

Variétés

Les Monuments primitifs du Quercy

ET LES PEUPLES QUI LES ONT ÉLEVÉS

(*Suite*)

La croyance des anciens Gaulois des tumulus à cette descendance, justifie et explique, à la fois, l'attitude qu'ils donnaient à leurs morts dans les tombeaux. Ils tournaient leurs regards, non vers le ciel, dont ils semblaient ne rien attendre, mais bien vers le centre de la terre, où les anciens plaçaient les enfers, résidence de leur dieu Créateur, et leur écartaient les bras et les jambes pour les mettre sous la protection de leur père commun.

Quant à la manière de compter et de supputer le temps, qui consistait à confondre les nuits et les jours et à compter par nuits, il en existe encore des traditions dans le Quercy. Les habitants des campagnes, dans leur langage figuré, disent encore, en patois, *oné* (cette nuit) pour aujourd'hui. La persistance de ces vieilles traditions, qui se perdent dans la nuit des temps, n'a pas échappé à nos chroniqueurs locaux, qui les ont consignées avec soin dans nos annales.

Les quelques rares objets en bronze que renferment les dolmens pas plus que les belles armes qu'on trouve dans les tumulus et qu'on ne peut considérer que comme des armes de luxe ou de distinction, ayant appartenu à des chefs et non à un corps spécial de guerriers, ne constituent pas, chez nous, un âge proprement dit. A part quelques localités, les tumuli ne contiennent pas de bijoux. Il n'y a pas de transition marquée et bien établie entre la pierre polie et le fer, ce qui semble indiquer qu'au lieu de s'arrêter, comme ailleurs, au XV^e^ ou au XVI^e^ siècle avant notre ère, la pierre polie s'est prolongée dans le Quercy jusqu'au VIII^e^ ou au VII^e^ siècle, époque probable à laquelle le fer y a été importé par une nation guerrière qui a conquis et soumis la vieille population Celtique qui l'occupait depuis de bien longs siècles.

Les faits abondent pour démontrer jusqu'à l'évidence que le bronze et le fer appartiennent à la même époque ou du moins qu'on les rencontre dans les mêmes monuments. Un tumulus de la commune de Gramat a présenté deux sépultures superposées ; un anneau en bronze a été recueilli dans la tombe supérieure et une arme en fer dans le fond du caveau ; le contraire aurait eu lieu si le bronze avait précédé le fer.

Aucun signe particulier ne différencie les tombeaux qui contiennent soit le bronze, soit le fer : leur aspect, leurs formes et leurs dimensions sont les mêmes. Un de ces métaux n'est pas non plus exclusivement propre à un canton déterminé ; souvent, dans le même lieu, le fer se trouve à côté du bronze et réciproquement.

Le mode d'inhumation et la position donnée aux corps ne sont pas les seuls traits qui distinguent la population des tumuli de celle des dolmens ; nous avons constaté que les crânes des squelettes des tumuli qu'accompagnent le bronze ou le fer, ont un développement plus considérable et sont plus volumineux que ceux des dolmens, et cependant ils sont moins épais. D'après les mensurations faites sur un assez grand nombre, nous avons reconnu que les plus épais n'ont pas plus de six à huit millimètres. Leur forme est ronde et le front très bombé. Les squelettes accusent des hommes de haute stature ; il en est dont la taille devait atteindre près de deux mètres.

En général, les tumulus ne renferment qu'un ou deux squelettes ; ceux qui ont au moins deux mètres de hauteur, contiennent quelquefois plusieurs couches de sépultures. Les corps sont toujours régulièrement orientés de l'ouest à l'est ; ce n'est que dans quelques rares tumulus où l'on trouve des sépultures rayonnant autour d'une tombe centrale, que cette orientation n'a pu être observée.

On ne connaît pas, dans le Lot, de tumulus à galerie ; les corps, dans le plus grand nombre, sont contenus dans des tombes en pierres plates recouvertes de dalles ; dans quelques autres, ils ont été ensevelis sous une voûte grossière en pierre et parfois en pleine terre.

Les épées et les bracelets en fer déposés dans les tumuli remontent au premier âge du fer. Les lames d'épées en fer de cette époque, sont à deux tranchants et pointues pour frapper d'estoc et de taille ; leur forme se rapproche de celle d'une feuille de sauge allongée ; elles se rétrécissent près de la poignée et atteignent leur maximum de largeur vers les deux tiers de la longueur. Elles sont très épaisses, bombées et renforcées par une côte médiane qui leur donnait une grande rigidité. La soie fait corps avec la lame, très bombée et fort épaisse également ; elle porte un certain nombre de trous de rivêts pour y fixer un manche en corne ou en os et peut-être aussi en bois. A la naissance de la poignée, étaient ménagées deux encoches assez profondes, une de chaque côté, qui séparaient la poignée de la lame.

Les lames d'épées en fer que nous avons trouvées dans les tumuli de Vialole, sont en tout semblables à celle du dolmen de Nougayrac, représentées au cinquième de grandeur naturelle, planche XII.

Les épées en bronze sont, comme forme, pareilles aux épées en fer ; elles portent seulement une légère rainure qui suit le tranchant de la lame de chaque côté. Nous en avons reproduit une qui a été trouvée dans un tumulus de Coursac, commune de Quissac.

Nous donnons également le dessin, planche XII, d'un poignard en bronze, provenant d'un tumulus de Vialole et de plusieurs bracelets qui ont été trouvés en même temps.

Un grand tumulus de la commune de Crayssac contenait une lame d'épée en fer, dont la poignée était revêtue de deux plaques de cuivre traversées par des rivêts de même métal. A côté de cette arme, se trouvait une pointe de lance avec son talon, en tout semblable aux armes recueillies dans la sépulture de Nougayrac que nous avons déjà signalée.

Les fragments de vases abondent dans les tumulus ; quelques uns se sont conservés entiers. Cette poterie est moins grossière que celle des dolmens, elle est même plus ornementée. On reconnait facilement qu'elle appartient à une civilisation plus avancée.

Les monnaies font complètement défaut dans les tumuli. Il n'a été fait, à notre connaissance, aucune découverte de ce genre dans les tumulus du Lot. Cette absence de monnaies permet d'en conclure que les tumulus sont antérieurs à la connaissance des monnaies, car si elles avaient été en usage à l'époque à laquelle on érigeait des éminences sur les tombeaux des chefs illustres, on n'aurait pas manqué d'y déposer quelques pièces de consécration selon l'usage suivi par les anciens peuples et par les Gaulois eux-mêmes à une époque postérieure.

Les plus anciennes monnaies que l'on rencontre dans le Quercy, sont celles d'Emporium ou de Rhoda, qui ne remontent pas, d'après les numismates, au-delà du III^e^ ou du II^e^ siècle avant notre ère. Ce serait donc avant cette époque que l'ensevelissement sous les tumulus aurait été abandonné. Ces tertres funéraires sont les derniers monuments apparents que nous ait légués l'antiquité.

(*A suivre.*) CASTAGNÉ.

(Extrait du *Bulletin* de la Société des Etudes).

L'Exposition de 1889 dépassera de beaucoup toutes ses devancières. D'après les statistiques officielles qui nous donnent des chiffres si considérables, Paris recevra plus de monde qu'il pourra en contenir. Où loger et comment nourrir toute cette population ? Il est un fait absolument certain, c'est que tout le monde sera logé et nourri, mais à quel prix ! On a vu en 1878 nombre de personnes attendre la fermeture des cafés et autres établissements pour y passer la nuit. Ces maisons disposaient alors des matelas dans les salles et l'on couchait ainsi, dans des dortoirs improvisés où notre simple soldat se fut trouvé très mal. Mais ceci n'est encore rien, car des personnes bien fatiguées par leurs promenades de la journée et leurs visites à l'Exposition s'estimaient très heureuses de trouver un gîte. Ce qui surpassait toutes bornes de l'exploitation, c'est le prix de la location d'un matelas qu'on a vu payer jusqu'à 15 fr. pour une nuit !

Comment ne s'était-on jamais préoccupé de mettre un terme à ces exploitations ou encore de trouver un moyen pour éviter ces vols autorisés ! On comprendra facilement qu'en présence d'un coup de commerce comme celui de l'Exposition qui ne revient qu'à longs intervalles, les entrepreneurs de toutes sortes veulent en profiter, et c'est sans scrupule qu'ils écorchent les visiteurs de Paris.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs une combinaison extraordinairement bien comprise, qui les mettra à même de calculer leurs dépenses à l'avance et d'éviter d'être exploités pendant l'Exposition. La Société Générale des Voyages internationaux, 30, boulevard des Capucines, Paris, en passant des traités avec nombre des principaux hôtels et restaurants de Paris, a obtenu des prix exceptionnels. A cet effet, elle met à la disposition de toutes les personnes en faisant la demande des Bons de séjour à Paris, à raison de fr. 25 par jour pour les voyageurs de 1^re^ classe et fr. 20 pour ceux de 2^e^. Ces prix comprennent : Chambre confortable, déjeuner et dîner. Tout porteur de bons peut aller prendre ses repas dans plus de cent des principaux restaurants de Paris : A la Tour Eiffel ! Restaurant Brebant ; en outre, pour des groupes et des corporations, la Société traite à forfait et établit des prix à la portée de toutes les bourses.

Musique du 7^me^ de ligne

(de 3 à 4 h. du soir, Allées Fénelon.)

L'Artilleur (pas redoublé)	Leroux.
Martha (ouverture)	Flotow.
Le Beau Danube (Valse)	Strauss,
Le Bijou Perdu (fantaisie)	Adam.
Pour les Bambins (Polka)	Farbach.

BOURSE. — *Cours du 26 avril* 1889.

3 0/0	87 05
3 0/0 amortissable (nouveau)	89 05
4 1/2 0/0 1883	106 10
Actions Orléans	1,385 00
Actions Lyon	1,405 00
Action Panama	55 00
Obligations Orléans 3 0/0	417 50
Obligations Lombardes	314 50
Obligations Saragosse	370 00
Emprunt Russe 4 0\0 1889	95 75

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion de l'**Exposition Universelle de 1889**, la Compagnie d'Orléans délivrera, pendant la période du 1er mai au 31 octobre, aux exposants, sur justification de leur qualité, des cartes d'abonnement trimestrielles pour Paris, comportant une réduction de 40 % sur les prix prévus par son tarif spécial A, nº 3.

Toutefois cette réduction ne portera que sur les cartes délivrées pour des parcours excédant 50 kilomètres.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés à toutes les stations des réseaux d'Orléans et de l'Etat avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Pour Arcachon, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Bearn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de	3	personnes	25 %
—	4	—	30 %
—	5	—	35 %
—	6	— et plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des Billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du Billet de Famille.

Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour :

Biarritz, Arcachon, Pau et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : **10 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et de retour délivré pour un parcours de plus de 500 kilomètres donne droit pour le porteur à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

Bibliographie

L'Astronomie populaire

L'Astronomie populaire, de Camille Flammarion, est publiée en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes, à raison de deux livraisons par semaine, par les éditeurs Marpon et Flammarion, 26, rue Racine.

L'Astronomie populaire offre l'exposé précis de toutes les grandes découvertes astronomiques qui nous ont appris à connaître le ciel et la terre. Ce livre est l'expression complète de l'état actuel de la science sur la constitution de l'univers. Il élève l'âme et lui donne le calme d'une haute philosophie.

Par la lecture de cet ouvrage, d'un style si pur et si harmonieux, illustré de nombreuses figures qui en font en même temps une œuvre d'art, on se met rapidement et agréablement au courant des réalités merveilleuses de la science moderne, découvertes qui, tout en étant indiscutables, semblent pourtant parfois tenir du prodige.

Sanctionnée par le suffrage de près de cent mille lecteurs, l'*Astronomie populaire* a pris rang dans toutes les bibliothèques.

Cette nouvelle édition, entièrement refondue, fait passer sous les yeux du lecteur les derniers progrès de la science récemment réalisés dans ma connaissance de l'univers; étoiles. soleil, mouvements de la terre, nature des autres globes, notamment de notre voisine la planète Mars, origine et fin des mondes, solution des problèmes les plus intéressants qui puissent captiver l'intelligence humaine.

L'homme qui tue

L'*Homme qui tue* (1), le nouveau roman que l'éditeur Edinger vient de faire paraître dans sa collection artistique à 2 fr. le volume, pourrait s'intituler *Histoire des bureaux arabes sous le Second Empire*.

C'est, en effet, une histoire vraie, vécue, vue par l'auteur Hector France, une histoire qui restera comme la satire sanglante de l'armée d'autrefois.

En lisant l'*Homme qui tue*, on voit se dérouler la plus sanglante épopée moderne qu'on puisse rêver à travers mille églogues, mille idylles, mille tableaux enchanteurs, pleins de tendresses virgiliennes et d'effusions Pindariques.

Mais laissons ici la parole à Léon Cladel qui a écrit la préface de l'*Homme qui tue :*

« ...Tout émerveillés des magiques aspects de quelque cité mauresque où tourbillonne une caravane des époques bibliques, nous assistons brusquement enflammés de courroux et soulevés d'indignation, à des sacs inouïs, à des tueries sans nom, à des carnages, à des holocaustes que nul fumeur d'opium, aucun mangeur de haschich n'a rêvés, à des viols trois fois sacrilèges accomplis, en une mare de pourpre, sur la mère étreignant ses fils morts, en présence de leur frères et de leurs amants garottés, sur l'épouse baisant le sein, percé par les bayonnettes, de son époux, hélas ! encore vivant; à des priapées, à d'horribles sabbats où Lesbos et Sodome s'entremêlent, à quelque nuit de Walpürgis, à l'on ne sait quelle Messe Noire enfin, où la soldatesque en rut force des filles publiques, et les laisse, déchirées souillées, béantes, pantelantes, crevées sur place, après de sauvages coïts perpétrés aux cris de vive l'Empereur !... »

Nous ne saurions mieux dire et nous sommes heureux d'indiquer à nos lecteurs cette œuvre d'un écrivain sincère, au style chaud et coloré, dont l'éloge n'est plus à faire et dont le talent et la magie de conter sont connus de tout le monde.

(1). *L'Homme qui tue*, par Hector France, 1 vol. in-16 cavalier. Couverture illustrée de Rapp. 2 francs.

La grande Encyclopédie met en vente son 7e volume, qui nous conduit à peu près jusqu'à la fin de la lettre B. La régularité parfaite de la publication, le succès croissant qu'elle obtient auprès du public, permettront prochainement aux éditeurs de doubler le nombre de livraisons par semaine, de manière à achever en cinq années cette œuvre sans rivale. Aucune des publications analogues ne fournit une telle abondance de renseignements, groupés suivant un plan scientifique et philosophique autour des grands artistes où sont exposées les questions maîtresses. Achevée, la **Grande Encyclopédie** compendra plus de 100 000 articles, sans compter les renvois. Par la richesse de son vocabulaire elle dépasse tous les dictionnaires spéciaux. Les biographies sont aussi nombreuses que dans les plus développés de nos dictionnaires biographiques. Les illustrations et les cartes augmentent beaucoup l'utilité et la valeur de ces volumes. Jamais d'ailleurs une œuvre analogue, depuis celle de Diderot et d'Alembert, n'avait mis à sa tête des savants aussi illustres, ni réuni une pareille légion de collaborateurs, dont les signatures, placées au bas de tous les articles notables, donnent au lecteur une garantie complète. La biographie, très soignée, permet aux spécialistes de se rapporter immédiatement aux monographies plus détaillées.

Il nous est impossible d'énumérer ici même les articles les plus curieux renfermés dans ce nouveau volume. Nous conseillons toutefois, au lecteur qui désirerait juger par lui-même l'**Encyclopédie**, de se reporter pour la littérature aux études publiées par M. Brunetière sur Boileau, Bossuet et Bourdaloue ; pour l'étude toujours si intéressante des religions de l'Inde, aux articles Bouddhisme de M. Feer, Brahmanisme de M. Sylvain Lévy, qui fournissent des renseignements qu'on ne trouverait nulle part ; pour l'histoire et la politique, les deux familles de Bonaparte et des Bourbons ont été l'objet d'études aussi approfondies et détaillées qu'impartiables ; la biographie du général Boulanger est peut-être la meilleure qui ait été publiée. Signalons encore au hasard des souvenirs, l'examen approfondi de la question des Boissons, de celle des bouilleurs de crû ; des articles très étendus et variés sur la Bourgogne et la Bretagne ; un véritable ouvrage de M. Levasseur sur le Brésil. La partie industrielle est toujours aussi soignée : dans les articles bois, boisage, boiserie, bonneterie, acide borique, boucherie, bougie, boulangerie, bouton, boyauderie, tout le monde trouvera quelque chose à apprendre, de même dans une notice très soignée sur la Bourse. La partie scientifique reste irréprochable, l'article boussole en peut servir de modèle.

Une livraison spécimen est envoyée contre 50 centimes en timbres-poste, par les éditeurs H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, à Paris.

Encore un succès du Baume !

Hérimoncourt (Doubs), le 19 novembre 1888. — Votre **Baume Victor** (2 fr. le flacon) a fait beaucoup de bien à ma fille; aucun remède ne lui avait fait autant de bien *depuis 3 ans* qu'elle souffre *d'une névralgie* à la tête. Elle n'avait pas employé la moitié du flacon que *ses douleurs avaient disparu, et elle n'a plus rien ressenti.* Vous pouvez publier ma lettre.

(Sig. lég.). Mme PAULINE CHAPUIS-MARTINS.

Ce qu'il faut savoir.

Si vous éprouvez embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, ayez recours aux **Pilules Gicquel**, remède si efficace pour combattre la constipation, et pour chasser les humeurs, la bile et les glaires accumulés dans le tube Gastro-intestinal. Vous éviterez ainsi : maux de tête, névralgies, étourdissements, congestions, maladies du cœur, du foie, hydropisie, paralysie. Dans toutes les pharmacies vous pourrez vous procurer les **Pilules Gicquel**, à **1 fr. 50** la boîte.

... Quos Ego !.

Ce mot superbe de menace et de domination que Virgille fait lancer par Neptune contre les vents déchaînés pour les faire rentrer dans l'ordre, se rapporte, on ne peut mieux, à la situation de certains produits supérieurs qui sont l'objet d'impudentes contrefaçons de la part de similaires, envieux et impuissants. Comme le dieu des mers, ces produits n'ont qu'à paraître pour que tous leurs rivaux soient anéantis. C'est là ce qui, depuis des siècles, a toujours fait la force du célèbre et imcomparable *L'Elixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac.* La contrefaçon ne peut absolument rien contre de si solide renommées consacrées par une expérience de chaque jour... Il n'est, en effet, personne aujourd'hui qui ne soit convaincu qu'aucun dentifrice au monde ne saurait comme le fruit de l'antique découverte des savants moines, maintenir les dents constamment éblouissantes de blancheur, les gencives toujours saines et roses et l'haleine d'une pureté inaltérable, — en même temps qu'il ne manque jamais de redonner ces qualités à ceux qui les ont momentanément perdues...

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac
SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI

L'EAU de L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les *Crachements de Sang*, les *Hémorrhagies utérines* et *intestinales*, les *Pertes*, la *Dyssenterie*, etc.
Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

Les **Cigarettes Indiennes** de **Grimault** et Cie sont le remède le plus efficace connu contre l'asthme, l'oppression, l'insomnie et le catarrhe chronique. Chaque cigarette porte la signature Grimault et Ce.

ÉTATS-UNIS DE VENEZUELA

Émission de 42.000 Obligations de la Compagnie Française des Chemins de Fer Venezueliens
REVENU 25 fr. NET D'IMPOT
JOUISSANCE 1er MAI 1889
PRIX D'ÉMISSION : 365 FRANCS
Payables 25 francs en souscrivant, 90 francs à la répartition 125 francs le 1er Juin et 125 francs le 1er Août
INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENT GARANTIS
par les États-Unis de Venezuela, par la ligne, les terrains et par le capital de la Société
On souscrit le 1er Mai :
à **Paris,** *à la Banq. Transatlantique, 6, r. Auber;*
à **Marseille,** *à la Société Marseillaise;*
à **Amsterdam,** *chez MM. Westendorf et Cie;*
à **Bruxelles,** *à la Caisse Gén. de Report et Dépôts*
à **Anvers,** *à la Banque Centrale Anversoise.*

Le **VIN AROUD** au Quina, au Fer et à la Viande, est le médicament le plus énergique pour combattre la *CHLOROSE*, l'*ANEMIE* et l'*APPAUVRISSEMENT* du *SANG*. Il convient aux personnes affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.
TOUTES PHARMACIES

Pour combattre le limphatisme, les gourmes, les éruptions de la peau chez les enfants pâles, chétifs et délicats, pour prévenir l'engorgement des glandes du cou, les faire fondre et ramener l'appétit, le Sirop de **Raifort iodé** de **Grimault** et Cie est prescrit par tous les médecins à la place du sirop antiscorbutique. C'est un dépuratif par excellence, dans lequel l'iode est combiné avec le suc de cresson.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi *franco* contre bon de poste. Dépôt à Cahors : chez M. VINEL, droguiste, et partout, chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau
ADHÉRENTE & INVISIBLE
Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles
Se défier des Imitations et Contrefaçons — **CH. FAY**, inventeur, 9, Rue de la Paix, PARIS — *Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 Mai 1875*

6 MILLIONS
DISPONIBLES POUR PLACEMENTS
Par **HYPOTHÈQUE**, Avances sur Biens et **TITRES DOTAUX**
Titres au porteur et nominatifs même grevés de restitution, Créances, Nues-Propriétés, Usufruits.
Avances avant Formalités, Discrétion. — LACOMBE & GONNET, 13, rue Laffitte, PARIS

Vignes américaines

Grande quantité de Boutures, de Racinés et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

EAU MINERALE NATURELLE
VICHY
Sources de l'État. Applications en médecine :
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales.
HOPITAL. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.
Administration de la Cie concessionnaire :
PARIS, 8, Boulevart Montmartre
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES
VOYAGES INTERNATIONAUX
Exposition Universelle 1889
10, 20, 30 jours de séjour à Paris

1re classe.....	**25** fr.	PAR JOUR.
2e classe.....	**20** fr.	

Logement et Nourriture compris
Bons de séjour à délai facultatif
Appartements et Hôtels pour familles. — Prix à forfait.
RENSEIGNEMENTS ET BONS DE SÉJOUR
S'adresser : **au Siège Social, 30, boulevard des Capucines, Paris.**

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.;
des **PLAIES** et **ULCÈRES VARIQUEUX**
considérés comme incurables par les Princes de la Science
Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE
41, rue St-Lieuse, à MELUN (S.-et-M.)
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Laytou.